

Licence Accès Santé / Parcours Accès Spécifique Santé

Le 22 mars 2023



**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**

Pr Lhassane ISMAILI

Laboratoire de neurosciences intégratives et cliniques
UFR Sciences de la Santé
Coordinateur PASS à l'Université de Franche-Comté

Pr Laurent GUYARD

Institut UTINAM
UFR Sciences et techniques
Coordinateur LAS à l'Université de
Franche-Comté

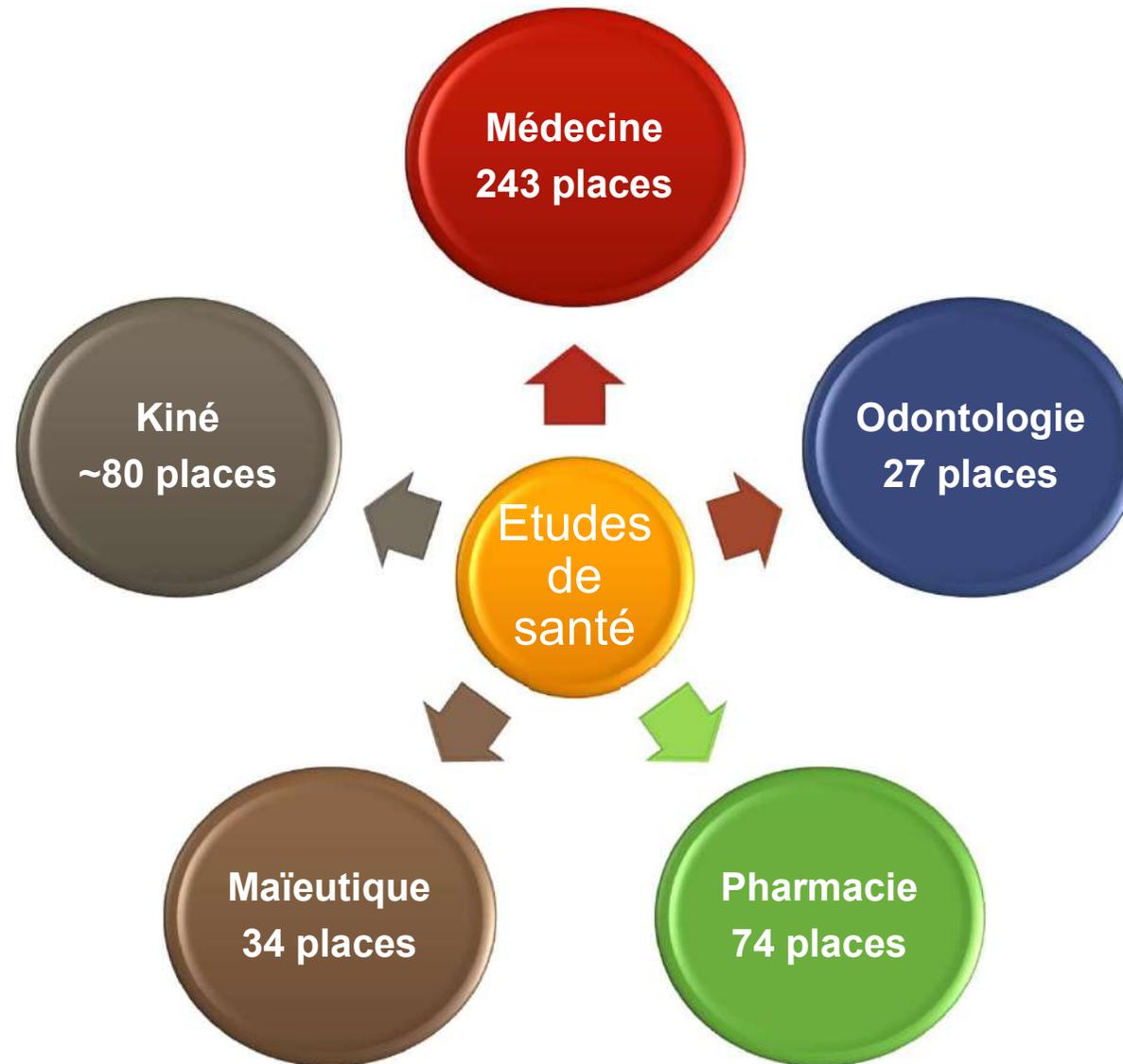


UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ

Orientation stage emploi

Réforme des études de Santé : mise en place au mois de septembre 2020

- **Lutter contre le gâchis humain**
- **Diversifier les profils des étudiants pour l'accès aux études de santé**
- **Diversifier les voies d'accès aux études de santé**



Première année accès spécifique santé

Licence accès Santé

PASS

- UFR des Sciences de la Santé
- PASS SVT - PASS PC - PASS Maths - PASS SPI - PASS STAPS- PASS Psycho - PASS Droit- PASS Philosophie

LAS

- UFR-ST, SLHS, STAPS, SJEPEG Besançon, UFR STGI Belfort
- LAS SVT - LAS PC- LAS Maths - LAS SPI - LAS STAPS - LAS Philosophie – LAS Psycho et 2 LAS droit

Première année accès spécifique santé = PASS
UFR SANTE
593 places proposées par l'UFC en 2022-2023

Licence accès Santé (LAS1) Autre UFR
290 places proposées par l'UFC en 2022-2023

- PASS mineure SVT = 108 places
- PASS mineure PC = 108 places
- PASS mineure Maths = 46 places
- PASS mineure SPI = 46 places
- PASS mineure STAPS = 90 places
- PASS mineure Psycho = 95 places
- PASS mineure Philosophie = 49 places
- PASS mineure Droit = 51 places

- LAS SVT = 36 places.
- LAS PC = 36 places.
- LAS Maths = 18 places.
- LAS SPI = 18 places.
- LAS STAPS = 60 places.
- LAS Psycho = 45 places.
- LAS Droit = 30 places.
- LAS Philosophie = 15 places.
- LAS Droit – UFR STGI Belfort = 32 places.

Première année accès spécifique santé UFR SANTE

Majeur Santé 48 ECTS

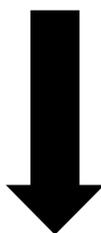
Mineure
Disciplinaire
(12 ECTS)

Licence accès Santé Autre UFR

Licence 54 ECTS

Mineure
Santé (12 ECTS)

Examens + Un classement conduit à 3
possibilités pour l'étudiant



2^{ème} année
Santé

2^{ème} année
de Licence

Réorientation

Examens + Un classement conduit à 3
possibilités pour l'étudiant



2^{ème} année
Santé

2^{ème} année
de Licence

Réorientation

Semestre 1 :

Unité d'Enseignement de Santé (24 ECTS)

+

Mineure
Disciplinaire
(6 ECTS)

= 30 ECTS

Semestre 2 :

Unité d'Enseignement de Santé (24 ECTS)

+

Mineure
Disciplinaire
(6 ECTS)

= 30 ECTS

→ Année de PASS : 60 ECTS

Semestre 1

Tronc commun	ECTS
--------------	------

UE1 - Chimie Biochimie Génome	7
-------------------------------	---

UE2 - La cellule et les tissus	7
--------------------------------	---

UE3 - Physique – Biophysique	6
------------------------------	---

UE4 – Biostatistique	4
----------------------	---

} = 24 ECTS

Mineure disciplinaire - 1er semestre	6
--------------------------------------	---

} = 6 ECTS

Semestre 2

Tronc commun	ECTS	
UE5 - Anatomie Physiologie	4	} = 17 ECTS
UE6 - Connaissance du médicament	3	
UE7 - Santé Société Humanité	7	
UE8 - Sciences de la Santé	2	
UE9 -Anglais	1	
UE10 - Préparation à l'oral	-	
UE spécifiques (Filière au choix: 3 au maximum)		} = 7 ECTS/filière
-UE spécifique 1 - Maïeutique	7	
-UE spécifique 2 – Médecine	7	
-UE spécifique 3 - Odontologie	7	
-UE spécifique 4 - Pharmacie	7	
-UE spécifique 5 – Kinésithérapie	7	
-UE spécifique 6 - Sciences Infirmières	7	
Mineure disciplinaire – 2eme semestre	6	} = 6 ECTS

Semestre 1 :

Unité d'Enseignement de la Licence
disciplinaire S1 (24 ECTS)

+

Mineure
Santé S1 (6
ECTS)

= 30 ECTS

Semestre 2 :

Unités d'Enseignement de la Licence
Disciplinaire S2 (30 ECTS)

+

Mineure
Santé S2 (6
ECTS)

= 36 ECTS

→ Année de LAS 1 : 66 ECTS

Semestre 1 :

Mineure S1 (6 ECTS) =

Sciences Biologiques (SB = 3 ECTS)

+

Sciences Fondamentales (SF = 3 ECTS)

Semestre 2 :

Mineure S2 (6 ECTS) =

Sciences Médicales et Pharmaceutiques
(SMP = 4 ECTS)

+

Spécialité (2 ECTS)

UE spécifiques : 3 choix au maximum

- UE spécifique 1 - Maïeutique
- UE spécifique 2 – Médecine
- UE spécifique 3 - Odontologie
- UE spécifique 4 - Pharmacie
- UE spécifique 5 - Kinésithérapie

PASS :

Unité d'Enseignement de Santé S1 + S2 (48 ECTS)

Mineure
Disciplinaire S1
+ S2 (12 ECTS)

- Validé les 60 ECTS de PASS (avoir note >10/20)
- Avoir une note > 08/20 à la mineure disciplinaire



Classement des étudiants dans chaque spécialité
(Médecine – Maïeutique – Odontologie – Pharmacie
– kinésithérapie)

LAS :

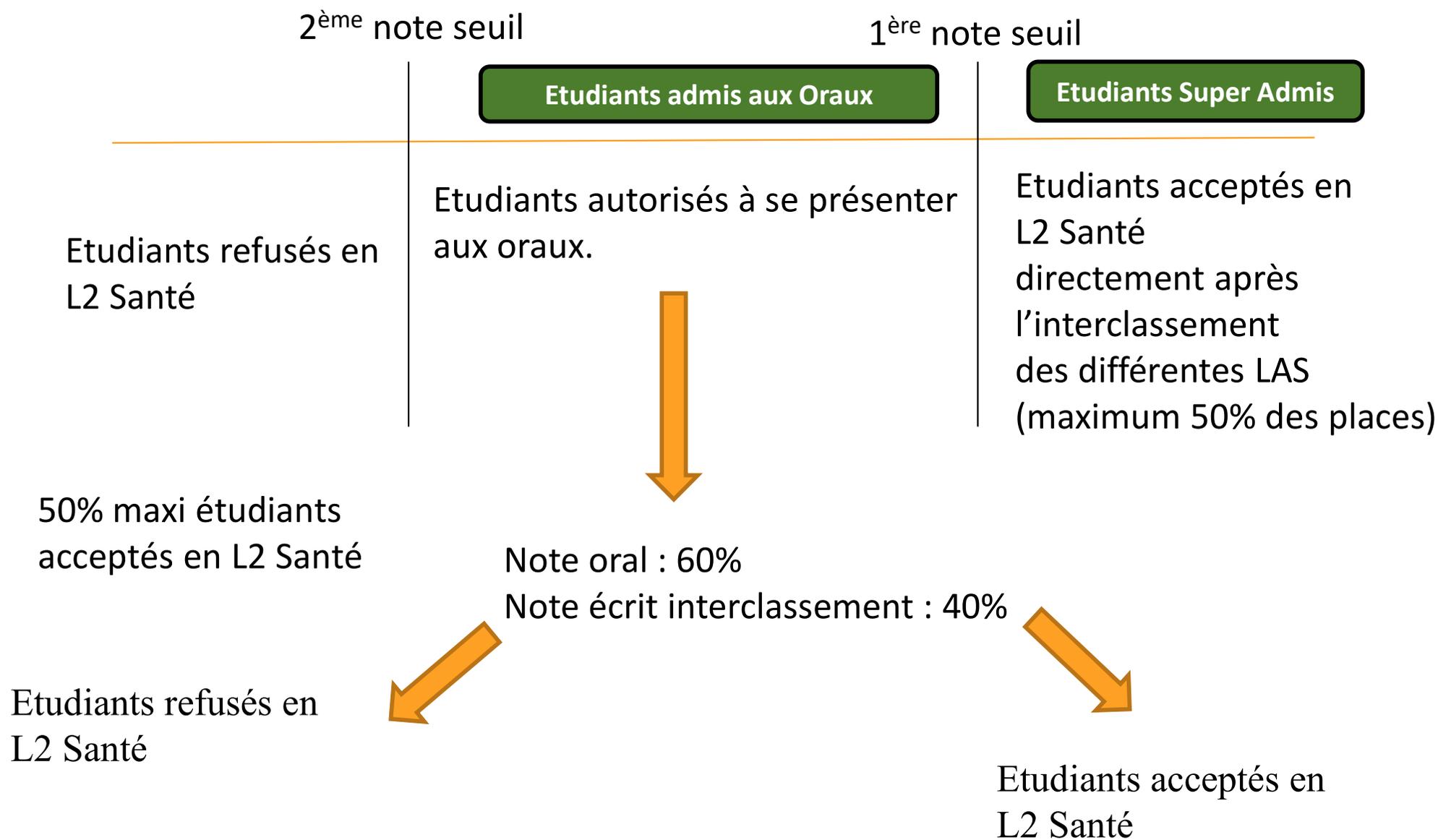
Unité d'Enseignement de licence disciplinaire S1 + S2 (54 ECTS)

Mineure
Santé S1 + S2
(12 ECTS)

- Validé le S1 + S2 de la licence disciplinaire
- Avoir une note $> 10/20$ à la mineure santé



Classement des étudiants dans chaque spécialité
(Médecine – Maïeutique – Odontologie – Pharmacie
– Kinésithérapie)



Pourquoi des oraux ?

Rechercher des compétences supplémentaires non évaluées dans les écrits et les QCM :

- ✓ Respect des consignes (rigueur)
- ✓ Capacité de l'étudiant à se projeter dans une vie professionnelle
- ✓ Recherche de l'information
- ✓ Evaluer la pertinence d'une information
- ✓ Le raisonnement critique
- ✓ Structuration de l'esprit
- ✓ La logique
- ✓ La capacité à argumenter

L'Oral n'est pas un concours d'éloquence, ni un entretien de motivation

	Nombre d'inscrits en octobre 2021	Nombre de reçus en Médecine	Nombre de reçus en Maïeutique	Nombre de reçus en Odontologie	Nombre de reçus en Pharmacie	Nombre de reçus Métiers de la Rééducation	Nombre de reçus Sciences Infirmières	Total reçus à 1 filière de santé	% reçus / inscrits	Nombre d'étudiants validant la PASS	% étudiants validant la PASS / étudiants non reçus à 1 filière de santé
1 PASS DROIT	48	10	1	0	2	3	0	16	33,3%	2	6,3%
2 PASS AES	43	8	2	4	4	1	0	19	44,2%	8	33,3%
3 PASS MATHS	43	20	0	4	3	1	1	29	67,4%	6	42,9%
4 PASS PHYSIQUE-CHIMIE	95	40	0	5	10	3	0	58	61,1%	12	32,4%
5 PASS PSYCHO	88	26	2	3	3	7	1	42	47,7%	10	21,7%
6 PASS PHILO	44	7	0	0	3	1	0	11	25,0%	6	18,2%
7 PASS SPI	43	8	0	0	5	2	0	15	34,9%	7	25,0%
8 PASS STAPS	94	32	2	1	5	13	2	55	58,5%	16	41,0%
9 PASS SV	88	23	4	2	11	8	0	48	54,5%	20	50,0%
TOTAL	586	174	11	19	46	39	4	293	50,0%	87	29,7%

Résultats LAS 1 année 2021-2022

	Inscrits en octobre 2021	Tentative en juin 2022	Nombre de reçus en Médecine	Nombre de reçus en Maïeutique	Nombre de reçus en Odontologie	Nombre de reçus en Pharmacie	Nombre de reçus Métiers de la Rééducation	Total reçus	% reçus / tentatives
LAS 1 Droit Besançon	26	7	2	0	0	0	1	3	42,8%
LAS 1 Droit Belfort	12	3	1	0	0	0	1	2	66,7%
LAS 1 Maths	15	9	3	0	0	0	0	3	33,3%
LAS 1 Physique Chimie Besançon	30	10	2	0	0	0	1	3	30,0%
LAS 1 Physique Chimie Belfort	8	7	1	0	0	1	0	2	28,5%
LAS 1 Philosophie	10	5	3	0	0	1	1	5	100%
LAS 1 Psychologie	28	10	3	2	0	1	1	7	70%
LAS 1 SPI Besançon	13	3	0	0	0	0	0	0	0%
LAS 1 SPI Belfort	8	2	0	0	0	0	0	0	0%
LAS 1 STAPS	57	27	7	0	3	0	7	17	63,0%
LAS 1 Sciences de la Vie	34	18	1	0	2	1	2	6	33,3%
TOTAL LAS 1	241	101	23	2	5	4	14	48	47,5%

Résultats LAS 2/3 année 2021-2022

	Nombre d'inscrits en octobre 2021	Tentative en juin 2022	Nombre de reçus en Médecine	Nombre de reçus en Maïeutique	Nombre de reçus en Odontologie	Nombre de reçus en Pharmacie	Nombre de reçus Métiers de la Rééducation	Total reçus	% reçus / tentatives
LAS 2 Droit Besançon	4	4	3	0	0	1	0	4	100%
LAS 2 Maths	2	1	1	0	0	0	0	1	100%
LAS 2 Physique Chimie Besançon	3	3	3	0	0	0	0	3	100%
LAS 2 SPI Besançon	1	1	0	0	0	1	0	1	100%
LAS 3 SPI - IMC	1	0	0	0	0	0	0	0	
LAS 2 Sciences de la Vie	35	23	13	1	1	2	3	20	87,0%
LAS 3 Sciences de la Vie	6	3	1	0	0	0	0	1	33,3%
LAS 2 Psychologie	16	14	13	0	0	1	0	14	100%
LAS 3 Psychologie	1	1	0	0	0	0	1	1	100%
LAS 2 STAPS -ESPM	13	12	6	1	0	1	4	12	100%
LAS 2 STAPS -ES	23	17	7	0	1	0	6	14	82,4%
LAS 3 STAPS - APAS	1	1	0	0	0	0	1	1	100%
LAS 3 STAPS -ESPM	1	1	0	0	0	0	1	1	100%
LAS 3 STAPS -ES	1	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL LAS 2/3	110	81	47	2	2	6	16	73	90,1%

en LAS 1 :

- Via Parcousup : autant de vœux que de LAS souhaitées

en PASS :

- Via Parcousup : PASS = 1 vœu (quelque soit le nombre de mineures choisies)

Quand on lie les inscriptions en PASS et LAS?

- Ouverture des Inscriptions administratives en ligne : début juillet 2023.

 Après les résultats du bac.

Merci pour votre attention!

Coordonnateur PASS Université de Franche-Comté :
Lhassane.ismaili@univ-fcomte.fr

Coordonnateur LAS Université de Franche-Comté :
laurent.guyard@univ-fcomte.fr

- **Présentation du Projet professionnel (présentation et discussion) MEM1**

Vise l'évaluation du travail réalisé dans l'élaboration de deux projets personnels et professionnels de l'étudiant (Un métier santé accessible via les études MMOP et un métier non accessible via ces études). Les étudiants sont invités à présenter oralement un des deux projets, après tirage au sort. Le projet n'est pas évalué en soi, mais plutôt l'utilisation des supports de réflexion, l'appropriation de la démarche d'élaboration d'un projet professionnel et la capacité à répondre aux questions.

- **Analyse, raisonnement et discussion sur un texte MEM2**

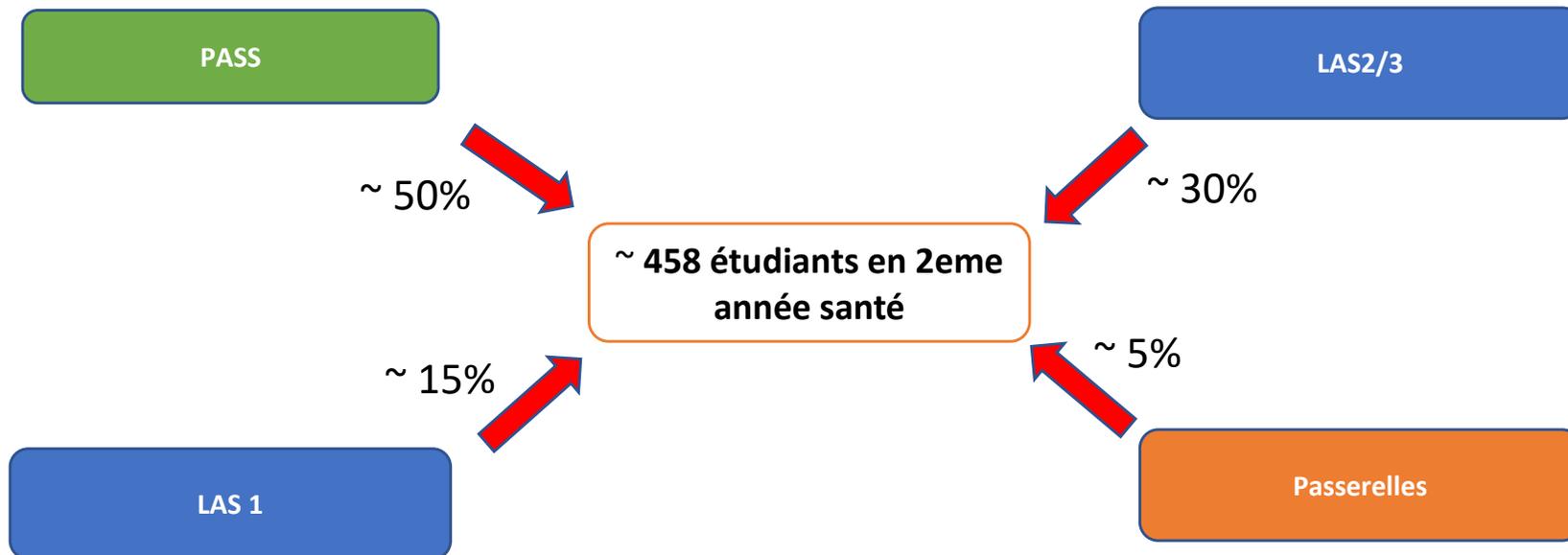
Porte sur l'analyse et le raisonnement à partir d'un document scientifique tiré de la grande presse. Il est précédé par **20 minutes de préparation**. L'étudiant doit synthétiser les informations, formuler des hypothèses explicatives, formuler des questions évoquées par les documents et imaginer des perspectives

- **Analyse, réflexion et discussion autour d'une situation complexe MEM3**

Evalue la réflexion autour d'une situation éthique complexe présentée sous la forme d'une vignette d'une dizaine de lignes. Il est précédé de **10 minutes de préparation**. L'étudiant doit en faire la synthèse, expliciter les points de vue implicites et explicites sur cette situation, formuler des questions et proposer des moyens de résolution.

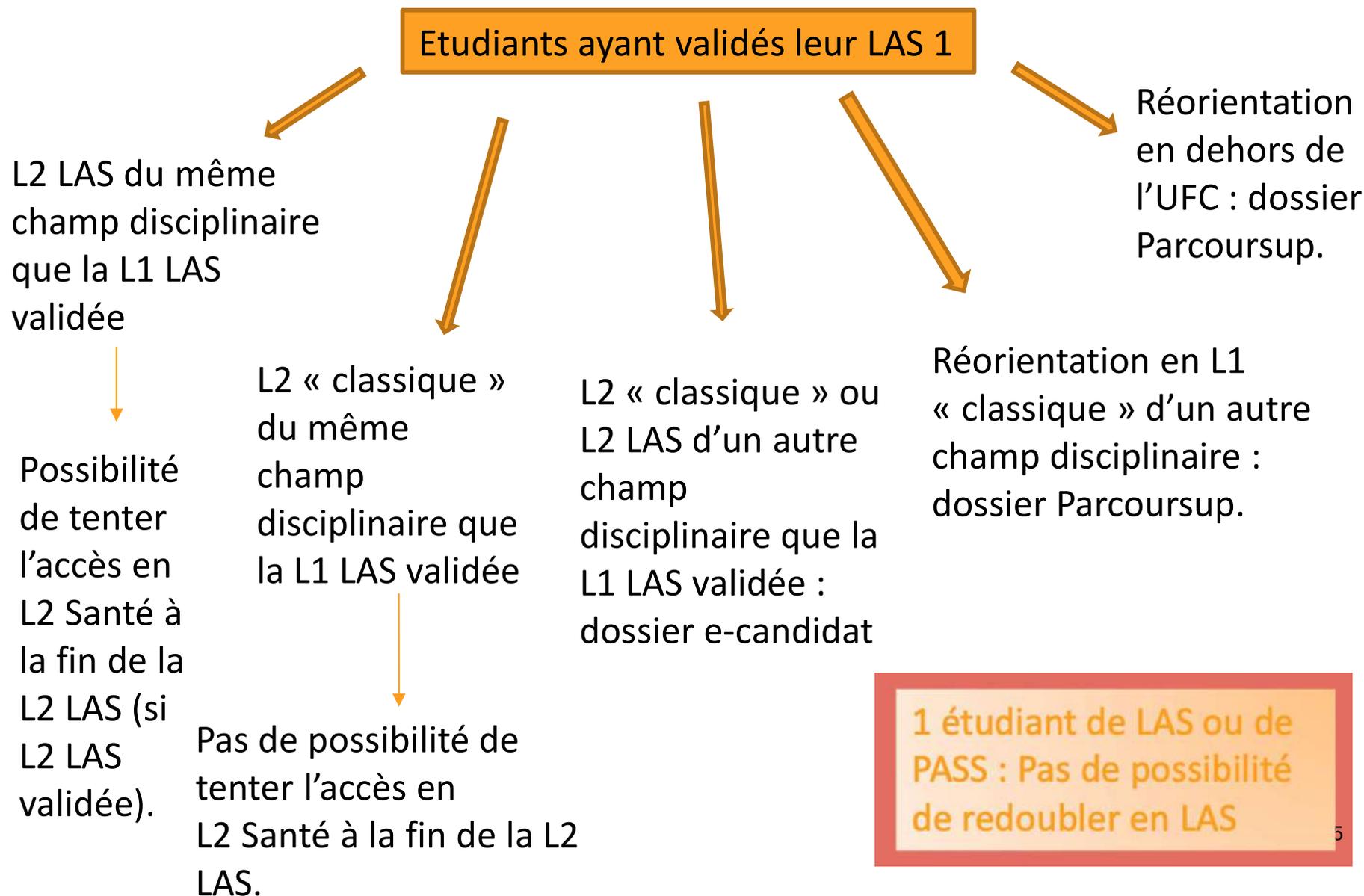
LAS 1 = Licence Accès Santé (54 ECTS + 12 ECTS mineure santé)

LAS 2/3 = Licence Accès Santé (60 ECTS + 12 ECTS mineure santé)



Redoublement ou réorientation:

Etudiants de LAS 1 ou de PASS n'ayant pas l'accès en L2 Santé : que font-ils après?



Etudiants n'ayant pas validés leur LAS 1

Pas de
Redoublement en
L1 LAS.

Redoublement en
L1 « classique » du
même champ
disciplinaire que la
L1 LAS déjà
effectuée : de droit.

Réorientation en L1
« classique » d'un
autre champ
disciplinaire : dossier
Parcoursup.

Réorientation
en dehors de
l'UFC : dossier
Parcoursup.

Pas possible de tenter l'accès en L2 Santé à la fin de l'année de réorientation :
il faut attendre la L2 LAS pour tenter sa deuxième chance.

Redoublement ou réorientation:

Etudiants de PASS n'ayant pas pu accéder en L2 Santé

Si 60 ECTS de PASS
non validés :
Réorientation en L1
« classique » .
Réorientation via
Parcoursup .

Pas de possibilité de
retourner en LAS 1

Si 60 ECTS de PASS
validés : Accès à la
L2 « classique » ou
LAS 2 : automatique.
**(Accès à la licence
correspondant à la
mineure
disciplinaire prise en
PASS).**

Réorientation en L1
« classique » d'un
autre champ
disciplinaire : dossier
Parcoursup.

Réorientation
en dehors de
l'UFC : dossier
Parcoursup.